



Flash Arguillon



Organe de liaison des adhérents de l'Abeille Dauphinoise - Syndicat d'apiculture de l'Isère
N° 321 – Avril 25 - 31ème année

Certains ont déjà réservé des reines ou vont élever leurs propres reines, d'autres vont suivre le cours sur l'élevage de reines, aussi il convient d'être fin prêt pour :

L'introduction d'une reine fécondée ... 3 exemples de techniques possibles

Technique 1 : Introduction de reine fécondée dans un paquet d'abeilles

Opération à réaliser plutôt au printemps, la construction de cires sera plus aisée.

-Prendre les abeilles dans des ruches très populeuses, - Commencer par isoler la reine de la colonie où l'on prélèvera les abeilles - Récupérer les abeilles sur les cadres de couvain ouvert et les secouer dans une ruchette. Pour constituer le paquet d'abeilles on prend les abeilles dans plusieurs colonies (le fait de les mélanger ne pose pas de problème), - L'essaim nu doit peser environ 1,5 kg, + ou - l'équivalent de 5 à 6 cadres de corps secoués. - Cet essaim sur cires neuves sera déplacé à plus de 3 km en prenant soin de bien aérer la ruchette pour éviter l'étouffement. Si on laisse l'essaim sur le même rucher, trop d'abeilles vont retourner à leur ancien emplacement - Une fois constitué, placer dans l'essaim la reine dans sa cage suspendue entre 2 cadres. - Nourrir sérieusement avec un sirop 50/50 et si possible de la pâte protéinée. - 48 heures après, cassez la languette de la cage à reine et continuez à nourrir.

Technique 2 : Introduction d'une reine fécondée dans un essaim artificiel

Faire un essaim artificiel à partir d'une colonie douce. - Commencer par isoler la reine de la colonie. Pour constituer l'essaim : Prendre : - un cadre de couvain naissant (pas d'œufs ni de larves) - un cadre de miel pollen (réserves) - un cadre bâti vide, éventuellement placer une partition chaude des 2 côtés, -Secouer dans cette ruchette les abeilles de 4 cadres de couvain ouvert, (avec les jeunes abeilles) -Déplacer cette ruchette à 5 ou 10 mètres, les vieilles abeilles plus agressives avec la nouvelle reine vont regagner leur ruche, -Réduire très fortement l'entrée de la ruchette, un passage pour 2 ou 3 abeilles est suffisant, -Ne pas nourrir dans l'immédiat. -24 ou 48 heures après, au cas où le cadre introduit dans l'essaim contenait du couvain ouvert, il faut contrôler qu'il n'y ait pas de cellules royales. S'il y a des cellules royales les détruire et placer la reine dans sa cage suspendue entre 2 cadres, - Les abeilles auront le temps de s'habituer à la nouvelle reine et au bout de 48 heures, casser la languette de la cage à reine après avoir contrôlé qu'il n'y ait pas de nouvelles cellules royales. Si le candi est un peu sec faire un petit trou avec une allumette pour faciliter la sortie de la reine -Nourrir légèrement avec un sirop 50/50, -Éventuellement contrôler 24 heures après si la reine a été libérée de sa cage et cela sans déranger la colonie. -Laisser la colonie tranquille. Surveiller l'activité sur la planche d'envol pour voir la fréquence des entrées de pollen, -1 semaine plus tard contrôler la ponte et rajouter un cadre de couvain naissant ou operculé sans les abeilles, si la température de la nuit le permet. En même temps, contrôler s'il n'y a pas de nouvelles cellules royales. -Refaire la même opération une semaine plus tard cela permet de renforcer rapidement la colonie tout en économisant la nouvelle reine, - En principe au bout d'un mois il n'y a plus de risque de supersédure.

Technique 3 : Remplacement de reine d'une colonie, opération à réaliser après l'été

- Orpheliner la colonie à remérer à j-9, - Le jour j (celui de l'introduction de la nouvelle reine) il faut détruire toutes les cellules royales, repasser 2 fois les cadres de couvain pour ne pas en oublier, en principe il ne doit plus y avoir de couvain ouvert donc les abeilles n'ont pas de quoi élever. - Introduction de la nouvelle reine en suspendant sa cage entre 2 cadres au centre de la colonie et nourrir avec un sirop 50/50, - 48 heures après, casser la languette de la cage à reine et continuer à nourrir. - Attendre une semaine avant de contrôler la ponte, -En principe à cette période de l'année l'acceptation est plus facile et la colonie sera prête pour les premières miellées de l'année suivante.

Remarque : il convient de savoir qu'aucune méthode n'est efficace à 100%

Zone de Champ Fila
22, place Bernard Palissy - 38320 POISAT
Téléphone : 04.76.25.07.09
E-Mail : abeille.dauphinoise@gmail.com
Site : www.abeille-dauphinoise.fr

Les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise
et de la S.C.A.P.I.A.D vous accueillent
les mercredis de 14h à 19h du 1^{er} février au 31 octobre,
les mercredis de 13h30 à 18h du 1^{er} novembre au 31 janvier
et les samedis de 9h à 12h toute l'année

Formations COMPLÉMENTAIRES (Poisat)

- **Le développement du cheptel et élevage de reines** : il s'agit d'envisager, sur 2 journées, comment développer son cheptel d'une façon durable et naturelle. Différentes techniques d'élevage de reines seront présentées avec mise en pratique sur un rucher-école. **Sam 19 avril et Sam 3 mai** de 9h à 16h30. Les matinées, théorie et les après-midis, pratique sur le rucher école de Poisat – coût : 55€.

- **Le frelon asiatique : le connaître**. 1 matinée pour faire le point sur le cycle de vie du frelon et ses comportements de prédation. **Sam 26 avril** de 9h à 12h – coût : gratuit.

- **Le frelon asiatique : protection des ruches/ruchers**. Une après-midi pour faire le point sur les différentes protections possibles pour les ruches et les ruchers. **Sam 26 avril** de 14h à 17h – coût gratuit.

Pour s'inscrire

Envoyez par courrier à l'Abeille votre nom, prénom, tél, mail sur papier libre ou en remplissant la fiche d'inscription que vous trouverez sur le site ("Formations" puis "Complémentaires"), le tout accompagné de votre chèque...ou, passez nous voir.



RÉSERVATION D'ESSAIMS

Il nous reste quelques essaims de **printemps** livrables le 8 juin.

Les essaims disponibles :

Printemps : reines 2025

- Locales 5 cadres à 148€ avec caution 100€ pour prêt de ruche. Livraison dim 8 juin.

- Carnica 4 cadres à 125€ avec ruche bois à apporter avant le 10 mai. Livraison dim 8 juin.

Tout le détail sur le site de l'Abeille Dauphinoise

L'Assemblée Générale de l'Abeille Dauphinoise du 23 mars

Nous félicitons Claude Delaire qui a renouvelé son mandat de Président et remercions le conférencier Jean Riondet d'être intervenu sur le thème de son livre : la ruche basse consommation.



LOI FRELON

Le 14 mars 2025 est passée la LOI n° 2025-237 visant à endiguer la prolifération du frelon asiatique et à préserver la filière apicole.

Il est ainsi institué un plan national de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes.

Lire l'article ici :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT00051329052>

Les vastes menaces écologiques d'un frelon invasif révélées grâce à une approche de séquençage en profondeur

Bien qu'il soit désormais présent dans une grande partie de l'Europe occidentale, l'étendue complète de l'activité prédatrice du frelon invasif reste inexplorée. Bien que les impacts sur les abeilles mellifères soient bien documentés, des preuves d'un spectre alimentaire plus large émergent, indiquant des ramifications écologiques potentiellement larges. Ici, nous menons la première étude à grande échelle du régime alimentaire de *V. velutina*, en utilisant le séquençage profond pour caractériser le contenu intestinal des larves de plus de 1500 échantillons provenant de Jersey, de France, d'Espagne et du Royaume-Uni.

Nos résultats indiquent que *V. velutina* est un prédateur très flexible, ce qui lui permet de continuer à étendre son aire de répartition : les analyses ont détecté **1449 taxons**. Les ordres les plus fréquemment attaqués sont les **hyménoptères, les diptères, les hémiptères, les coléoptères, les lépidoptères et les arachnées**, caractérisés chacun par une grande diversité taxonomique.

L'abeille domestique *Apis mellifera* était l'espèce la plus abondante, présente dans tous les nids échantillonnés et présentant un nombre relatif de lectures plus élevé avec l'augmentation de la densité et de la proximité des ruchers, ce qui renforce les inquiétudes quant à l'impact de *V. velutina* sur l'apiculture. Notamment, 43 des 50 invertébrés les plus fréquemment attaqués étaient également des visiteurs de fleurs, dont 4 espèces communes de **bourdons**, ce qui indique des risques potentiellement importants pour **les pollinisateurs sauvages**.

Ces données fournissent des preuves larges et approfondies pour soutenir l'évaluation des risques de cette espèce et de son impact environnemental potentiel à mesure qu'elle se propage à travers l'Europe.

Étude publiée dans la revue *Science of The Total Environment*, le 4 mars 2025

Des stagiaires Initiation en pleine action

